

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 69/70 (1917)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Literatur.

Fachberichte über die Schweizerische Landesausstellung in Bern 1914. Herausgegeben vom Zentralkomitee der Schweiz. Landesausstellung in Bern 1914. 14 Bände. Zürich 1916. Verlag von Art. Institut Orell Füssli. Preise der einzelnen Bände, geheftet: Bd. I 6 Fr.; Bd. II 4 Fr.; Bd. III Fr. 2,80; Bd. IV Fr. 3,20; Bd. V Fr. 2,40; Bd. VI u VII je Fr. 3,20; Bd. VIII Fr. 2,80; Bd. IX bis XIV je Fr. 3,20.

Diese Sammlung von 14 Bänden umfasst die von den Berichterstattern der Gruppenpreisgerichte verfassten Berichte und soll ein bleibendes, sachlich gehaltenes Bild der in den einzelnen Gruppen geschaffenen Ausstellungen, sowie einen Ueberblick ihrer Bewertung durch die einzelnen Preisgerichte verschaffen. Die Berichte enthalten hingegen nichts über die Organisation des Preisgerichts im weiteren Sinn und über die allgemeinen Bestimmungen, die bei der Beurteilung der Ausstellungen wegleitend sein sollten. Hierüber wird der Bericht des Preisgerichts im „Administrativen Bericht der Landesausstellung“ Aufschluss geben.

Wir beschränken uns hier auf eine kurze Inhaltsangabe der Bände, die für unsern Leserkreis besonderes Interesse bieten.

Band VI enthält u. a. die Berichte der folgenden Gruppen: 19. Baumaterialien, Steinbearbeitung (Berichterstatter Prof. F. Schüle, Zürich); 20. Hochbau, Einrichtung der öffentlichen und Privatgebäude (Architekt O. Balthasar, Luzern); 21. Raumkunst (Architekt H. Klausner, Bern); 54. Kirchliche Kunst und Friedhofanlagen (Prof. Dr. Karl Moser, Zürich).

Band IX umfasst die Fachberichte der Gruppen: 30. Instrumente und Apparate für Technik und Wissenschaft (Berichterstatter Dr. E. König, Bern); 31. Metalle und Metallarbeiten (Privatdozent B. Zschokke, Zürich); 33. Angewandte Elektrizität: A. Schwachstrom (Obertelegraphendirektor P. Frei, Bern); B. Starkstrom (Prof. J. Landry, Lausanne).

In Band X folgen auf einen von Prof. P. Hoffet in Bern verfassten allgemeinen Bericht über die Gruppe 32, Maschinen und Dampfkessel, jene der einzelnen Abteilungen dieser Gruppe: Kolben-Dampfmaschinen, Dampfkessel, Verbrennungsmotoren, Kältemaschinen (Prof. P. Ostertag, Winterthur); Dampfturbinen und Turbo-gebläse (Prof. Dr. A. Stodola, Zürich); Wasserturbinen, Zentrifugalpumpen (Prof. Dr. F. Prášil, Zürich); Maschinen der Textil- und der Nahrungsmittel-Industrie (Prof. R. Escher, Zürich); Werkzeugmaschinen (Ingenieur M. Guillemín, Yverdon); Hebe- und Transportmaschinen, Kompressoren, Ventilatoren, Exhaustoren, usw. (Prof. P. Hoffet, Bern); Baumaschinen (Ing. Ed. Locher, Zürich); Festigkeit, Prüfungsmaschinen, Transmissionen (Prof. Dr. F. Prášil, Zürich).

In Band XI sind veröffentlicht die Berichte der Gruppen: 8. Bergbau, Mineralische Rohstoffe (Prof. Dr. H. Preiswerk, Basel); 34. Wasserwirtschaft (Dr. L. W. Collet, Bern); 35. Bahn-, Strassen-, Brücken- und Wasserbau (Kontrollingenieur E. Stettler, Bern); 36. Transportmittel: A. Strassenfahrwerke und C. Material für Schifffahrt (W. Humbert, Genève); B. Allgemeines Eisenbahnmaterial (Dr. R. Abt, Luzern) und Material für elektrische Zugförderung (Prof. Dr. W. Kummer, Zürich); 27. Gas- und Wasserversorgung, Kanalisation (E. Chastellain, Lausanne).

Schliesslich seien noch, aus Band II, der Bericht über Gruppe 24. Chemische Produkte (Dr. K. Siegfried, Zofingen), sowie aus Band XIII jener über Gruppe 44 VI, Städtebau (Architekt H. Bernoulli, Basel) erwähnt.

Eingegangene literarische Neuigkeiten; Besprechung vorbehalten.

Zu beziehen durch Rascher & Cie., Rathausquai 20, Zürich.

Anleitung zur Durchführung von Versuchen an Dampfmaschinen, Dampfkesseln, Dampfturbinen und Dieselmotoren. Zugleich Hilfsbuch für den Unterricht in Maschinenlaboratorien technischer Lehranstalten. Von Franz Seufert, Ing., Oberlehrer a. d. Kgl. höheren Maschinenbauschule zu Stettin. Vierte erweiterte Auflage. Mit 45 Abbildungen. Berlin 1916, Verlag von Jul. Springer. Preis geb. M. 2.80.

Carl Friedrich Schinkel. Kriegsdenkmäler aus Preussens grosser Zeit. Herausgegeben von Max Gg. Zimmermann. Amtliche Veröffentlichung des Schinkel-Museums der Kgl. Techn. Hochschule zu Berlin. Berlin W 66, 1916, Der Zirkel, Architekturverlag G. m. b. H. Preis geh. 4 M.

Praktische Baustil- und Bauformenlehre auf geschichtlicher Grundlage. Drei Bände systematischer Abbildungen nebst kurzen Erläuterungen, als Stoff für den Unterricht und für Uebungen an technischen Schulen, sowie zum Selbststudium bearbeitet von J. von Eggle, kgl. Hofbaudirektor. — *Erläuternder Text* von Dr. Ing. Ernst R. Fiechter, ord. Professor a. d. Kgl. Techn. Hochschule Stuttgart. Stuttgart 1916, Verlag von Konr. Wittwer. Preis des Textbandes geb. 6 M.

Die Entwicklung des grosstädtischen Wohnungs- und Verkehrswesens in den letzten Jahrzehnten. Von Ing. Dr. Arthur Erthel. Mit 5 Abbildungen. Wien XII,2 Hetzendorf 1916, Selbstverlag des Verfassers. Preis geh. 2 M.

Verdun aus der Vogelschau. Herausgegeben von Frobenius A.-G., Basel 1916. Preis Fr. 1,50.

Redaktion: A. JEGHER, CARL JEGHER.

Dianastrasse 5, Zürich 2.

Vereinsnachrichten.

Section de Genève

de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport présidentiel sur l'exercice 1916.

Messieurs et chers collègues,

Le Comité, que vous avez élu le 19 Novembre 1915, vient, conformément à nos statuts, vous présenter un court rapport sur l'activité de notre Société durant l'année 1916.

Le nombre de nos membres est aujourd'hui de 81, soit 78 membres fédéraux et 3 cantonaux seulement. La première préoccupation de votre Comité a été en effet de régulariser, vis-à-vis de nos statuts fédéraux, la position de tous les membres de notre Section en demandant à tous ceux d'entre eux qui n'étaient que membres cantonaux et qui remplissaient les conditions exigées d'entrer dans la Société fédérale: 8 ont rempli les formalités voulues et 3 seulement ont préféré démissionner plutôt que de s'y plier. D'autre part, nous avons dû considérer 3 membres comme démissionnaires qui, durant deux ans, n'avaient pas payé leurs cotisations; enfin la mort nous a enlevé notre éminent confrère, M. Théodore Turretini, dont nous avons déjà rappelé le souvenir.

Trois de nos collègues d'autres Sections se sont fait inscrire dans la Section genevoise et nous avons eu le plaisir de procéder à l'admission de 8 nouvelles recrues. Notons enfin que ces 81 membres comportent 37 ingénieurs et 44 architectes.

Nous avons eu au cours de l'année six séances, toutes précédées d'un souper familial; nous nous réjouissons de constater que l'entrain apporté à la partie gastronomique ne fut pas inférieur au zèle et à l'attention avec lesquels les séances officielles ont été fréquentées.

Ce nous est un devoir de remercier ici très sincèrement le *Cercle des Arts et des Lettres* de l'hospitalité qu'il nous offre; le confort de ses locaux ajoute à l'agrément de nos séances, et les crus de sa cave ne sont pas moins appréciés durant nos agapes que l'excellente cuisine de sa tenancière.

Un dîner à la campagne a été en outre organisé au milieu de l'été, et si une pluie torrentielle est venue diminuer le nombre des participants, elle n'a pu enlever aux convives leur gaîté et leur appétit.

Un assez grand nombre de questions ont été discutées dans nos six séances. Nous rappelons tout d'abord celles où nous sommes intervenus auprès des pouvoirs publics:

Les démarches que nous avons entreprises soit à la Mairie de Plainpalais, soit au Conseil d'Etat, pour l'ouverture d'un *concours à propos des écoles projetées* dans cette commune, si elles n'ont pas eu le succès que nous pouvions espérer, ont du moins eu pour résultat de faire confier à l'un de nos collègues parfaitement qualifié la construction du premier de ces bâtiments.

Nous avons également adressé au Conseil d'Etat une demande tendant à l'ouverture d'un *concours pour la reconstruction projetée du Collège de Saint-Antoine* et nous avons obtenue l'assurance... que notre demande serait examinée avec attention: c'est un premier pas, tout petit assurément mais qui, nous y comptons, ne sera pas le dernier. Nous avons enfin obtenu que notre Société soit représentée de façon plus effective dans les jurys de fin d'apprentissage pour les dessinateurs-architectes.

C'est pour le règlement sur les ascenseurs que notre intervention a eu les résultats les plus heureux; soutenus avec énergie à titre officieux par quelques-uns de nos collègues, nous avons obtenu la révision du règlement du 25 Mai 1915, dont l'application donnait lieu à de continuelles difficultés, surtout pour les anciennes installations. Notre Société a été représentée par plusieurs de ses membres dans la commission qui a procédé à cette révision et nous croyons que, grâce à leurs efforts, le règlement de Novembre 1916 ne donnera pas lieu aux mêmes ennuis que le précédent.

Pour ne rien omettre, signalons enfin que, après discussion, nous avons refusé d'appuyer auprès du Grand Conseil un projet de loi relatif à l'habitabilité des combles au dessus de la hauteur légale et que nous avons signé, avec d'autres Sociétés, une lettre au Conseil administratif pour lui demander d'étudier la reprise par la Ville de Genève de l'opération de la rue Traversière.

Laissant là nos rapports avec nos autorités, qui, il faut bien le dire, ont encore trop souvent la tendance à nous considérer comme des gêneurs plutôt que comme gens de bon conseil et désireux de mettre leurs compétences spéciales au service de la communauté, nous en arrivons à notre gros sujet de préoccupation... le „merulius lacrymans“, terreur des constructeurs comme des propriétaires; le sujet est, hélas, trop actuel encore pour qu'il soit nécessaire de vous rappeler le travail accompli; il nous suffira de noter que, grâce à l'enquête entreprise par notre Société et à l'activité d'une commission dont notre collègue Baudin a été la cheville ouvrière, il a été possible, si ce n'est de trouver le remède au mal, tout au moins d'en déterminer les causes et de dicter les mesures propres à l'enrayer. Les résultats de cette étude nous ont été exposés par M. Baudin dans une intéressante conférence qu'il a eu l'obligeance de répéter, sur notre invitation, aux chambres syndicales d'entrepreneurs.

Nous avons édité une courte brochure dans laquelle sont résumées les conclusions de la commission d'enquête sur notre redoutable ennemi qu'est le champignon du bois, brochure que nous avons répandue aussi largement que possible dans les milieux intéressés.¹⁾

Outre M. Baudin, d'autres conférenciers ont bien voulu nous entretenir de sujets moins douloureux et d'intérêt plus général:

M. le professeur F. Schüle, de l'École polytechnique de Zurich, nous a parlé de ses dernières expériences et de ses études sur „la pierre artificielle et le béton armé“.

M. Autran, ingénieur, nous a présenté les plans, encore inédits, de la voie navigable qu'il a projetée sur notre canton pour le Syndicat suisse pour la navigation du Rhône au Rhin afin de relier le Rhône depuis Chancy au lac de Genève.

M. Delessert, ingénieur, nous a fait une causerie très documentée sur le drainage et le remaniement parcellaire dans la campagne genevoise.

Enfin M. le prof. K. Moser, de l'École polytechnique fédérale, est venu nous entretenir de la réorganisation de l'enseignement de l'architecture à Zurich et de ses idées sur l'instruction des jeunes architectes. Sur notre invitation adressée aux Sections romandes, quelques-uns de nos collègues d'autres Sections nous ont fait le plaisir de prendre part à cette séance.

Toutes ces conférences ont été suivies d'intéressants échanges de vues et nous devons un grand merci à leurs auteurs et tout spécialement à nos collègues de Zurich venus tout exprès pour nos séances.

Dans un autre ordre d'idées enfin, une commission a étudié, sur la proposition d'un de nos membres, les moyens de mieux définir les rapports entre architectes, entrepreneurs et régisseurs, comme aussi, et surtout, de remédier à la concurrence abusive qui est faite aux premiers par les seconds. Une brève causerie de votre président vous a exposé les conclusions de cette étude, d'où ressortait l'avantage ou même la nécessité d'une sorte de syndicat ou d'association professionnelle d'architectes, fondée non pas en concurrence avec la Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes, mais en s'appuyant sur elle, pour défendre plus spécialement les intérêts matériels de la corporation. Il est intéressant de noter que les architectes bernois, après une étude du même genre, sont arrivés aux mêmes conclusions et, nous précédant dans cette voie, viennent de créer cette association.

¹⁾ Voir à ce sujet tome LXVIII, page 78 (12 août 1916)

Nous sommes heureux de noter en terminant que nos rapports avec le Comité central ont été empreints de la plus grande cordialité: nous avons salué avec plaisir la création de la „Conférence des Présidents“ dont le but est de faire collaborer plus activement les différentes sections à l'administration de la Société fédérale. Votre président y a représenté la Section de Genève qui a envoyé également des délégations complètes aux deux assemblées de délégués de l'année 1916. Nous n'avons pas à empiéter ici sur le rapport du Comité central pour vous rendre compte des décisions prises.

Messieurs et chers Collègues,

Nous avons terminé le résumé de notre activité au cours de 1916, activité bien modeste encore et que nous voudrions plus grande et plus féconde; le Comité que, d'après nos statuts, vous êtes obligés, à moins de pronunciamiento, de conserver cette année encore, fera tout son possible pour rendre nos séances plus nombreuses et plus vivantes, mais veuillez ne pas oublier qu'il ne le peut que grâce au concours de tous nos membres, que ce soit comme conférenciers, orateurs ou même simples auditeurs.

Genève, le 24 Janvier 1917.

F. Fulpius, président.

Rapport du Trésorier sur l'exercice 1916.

Messieurs,

La fortune de la Section, qui était représentée au 31 Décembre 1915 par un solde actif de frs. 880,90, n'était plus au 31 Décembre 1916 que de frs. 457,75.

Cette notable diminution provient d'abord de votre décision d'abaisser la cotisation cantonale de frs. 5,— à frs. 3,—, et ensuite de la subvention de frs. 400,— que vous avez généreusement accordée à „la Maison Bourgeoise en Suisse“, dont la situation financière est assez délicate.

Il ne faudrait pas beaucoup d'années semblables pour transformer en quantité négative la fortune de notre Section. Vous ne vous étonnez donc pas que nous vous demandions de rétablir à frs. 5,— la cotisation cantonale pour 1917.

En ce qui concerne le recouvrement de cette cotisation nous inaugurerons, cette année, la méthode du chèque postal, infiniment plus souple que le système du remboursement postal. Nous espérons que cette innovation sera bien accueillie et qu'elle contribuera à une rentrée plus rapide et plus régulière de nos cotisations.

Voici, en résumé, l'état de nos Recettes et celui de nos Dépenses au 31 Décembre 1916.

Recettes:		Dépenses:	
Solde actif, exercice 1915 . . .	880,90	Frais de bureau, soit fournitures, affranchissements, etc.	133,35
Cotisations arriérées 1914, 1 à . . .	5,—	Cotisation de la Fédération des Sociétés Artistiques	10,20
Cotisations 1916, 81 à 3,—	243,—	Circulaires, insertions dans journaux, etc.	94,25
Produit de la vente du Rapport Baudin sur les Champignons des toitures	37,20	Impression des deux Rapports Baudin	80,—
Intérêt 1916 du Dépôt en Cte Ct chez Hentsch & Co.	19,45	Location de salle de conférence et divers	10,—
		Allocation à la Maison Bourgeoise	400,—
		Solde en Caisse au 31 Déc. 1916	457,75
	Frs. 1185,55		Frs. 1185,55

Genève, le 12 Janvier 1917.

A. Bourrit, trésorier.

Gesellschaft ehemaliger Studierender der Eidgenössischen Technischen Hochschule in Zürich.

Stellenvermittlung.

On cherche pour la France des ingénieurs connaissant le béton armé, très bons staticiens et si possible ayant déjà pratiqué dans la branche. (2051)

Gesucht an ein schweizerisches Technikum ein jüngerer Maschinen-Ingenieur als Stellvertreter für das Sommersemester. Kenntnis der französischen Sprache erforderlich. (2052)

Gesucht nach Oesterreich Papiermaschinen-Ingenieur. (2053)

Gesucht für die Schweiz ein auf dem Gebiet der Metalle und Maschinen geschäfts- und warenkundiger Ingenieur. (2054)

Gesucht für die Schweiz ein junger Maschinen-Ingenieur für dauernde Betriebsstellung an Elektrostahl-Ofen. (2055)

Gesucht für die Schweiz ein junger Ingenieur-Chemiker für dauernde Betriebsstellung an Elektrostahl-Ofen; derselbe hätte auch ein chemisches Laboratorium zu überwachen und selbst analytische Arbeiten auszuführen. (2056)

Auskunft erteilt kostenlos

Das Bureau der G. e. P.
Dianastrasse 5, Zürich.